

# Comm'@Bras

*Toute l'actualité de votre village*



## EDITO

Souvenez-vous, il y a déjà un an...

Tous les soirs, nos soignants, nos routiers etc. avaient droit à leur concert de casseroles et de klaxons en soutien, pour leurs actions au quotidien.

Depuis cette première vague de contamination,

sont arrivées une seconde puis une troisième qui, nous l'espérons, sera la dernière, avec la mise en place de la vaccination massive. Une réalité s'est imposée, notre système sanitaire a tenu grâce au dévouement du personnel soignant qui a su repousser les murs des hôpitaux pour créer des capacités d'accueil. Pour cela je souhaite les remercier.

Nous vivons une année difficile et à une crise sanitaire risque de succéder une crise socio-économique importante.

Pour autant, tout n'est pas sombre : la prise en charge des patients s'est nettement améliorée et les vaccins sont arrivés. Après une information claire et nécessaire, la vaccination permettra de vaincre cette pandémie en atteignant une immunisation de groupe au sein de la population. Il s'agit d'un des enjeux majeurs des mois à venir.

Notre village n'a pas été épargné... J'adresse une pensée particulière à toutes celles et ceux d'entre vous qui ont été atteints par cette maladie, directement ou au travers de leurs proches.

Pour notre commune, je veux remercier le personnel municipal, la communauté scolaire, le milieu associatif, les élus, pour leur engagement sans faille. Ensemble, nous avons ainsi pu maintenir au mieux la vie de notre commune.

Maintenant, nous devons préparer l'avenir avec des projets et des objectifs. Les travaux programmés de voirie vont débiter rapidement et d'ores et déjà, nos bénévoles et agents communaux s'affairent à la décoration et au fleurissement.

C'est donc avec la confiance en un retour à la vie d'avant la crise sanitaire que nous devons aborder cette période particulière, même avec ce nouveau confinement.

En attendant, pour notre propre santé et pour celle de tous ceux que nous aimons, la prudence s'impose et les règles sanitaires doivent continuer à s'appliquer.

**Stéphane GRZYMLAS**

## Tout en images...



*Thérèse et Bernadette ont effectué la formation « tabliers à comptines ». Elles ont hâte d'être autorisées à en faire profiter les jeunes lecteurs de notre bibliothèque.*



*La commune a loué un broyeur sur une journée. Son utilisation a permis aux agents communaux d'éliminer le tas de branches résiduel du dépôt de déchets verts brésilien.*



*Dix exposants ont répondu présent à l'appel du groupe en formation « technicien agricole » pour le marché fermier organisé à la MFR à l'occasion des portes ouvertes les 19 et 20 mars.*

# Vie municipale : point sur les dossiers en cours

*Si la vie associative à Bras est en stand by, les dossiers menés par la commune et la communauté d'agglomération n'en continuent pas moins d'avancer.*

## Informatisation du cimetière

En octobre 2018, nous vous avons fait part du projet de Bras d'acquérir un logiciel de gestion de cimetières pour répondre aux enjeux de modernisation des services publics, et d'une réflexion de partenariat avec d'autres municipalités pour en diminuer le coût financier.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a décidé en début d'année de mettre à la disposition de chaque commune de son territoire le logiciel de gestion des cimetières Gescime et d'en assumer l'investissement, comprenant l'installation, la reprise des données existantes et la cartographie pour un montant de 4722 euros TTC. Le contrat de maintenance est pris en charge par notre commune (294,78 euros).

La plateforme est gratuite pour les usagers. Elle a pour but de faciliter l'échange d'informations entre la municipalité gestionnaire, les familles et les professionnels du funéraire. Vous y trouverez le plan des concessions, la localisation des défunts, les tarifs et un bouquet de services pratiques (démarches en cas de décès, liste des opérateurs etc.).

La personnalisation et la phase de contrôle des données sont en cours. Blandine, notre secrétaire de mairie, va être formée pour les actualiser au fur et à mesure. Un règlement du cimetière y sera joint prochainement. Ce logiciel permettra également à la commune la gestion administrative de l'ensemble des opérations funéraires.

La consultation de ce nouveau service en ligne est accessible aux usagers 24h/24 sur la page d'accueil de notre site internet dans l'onglet « ma mairie ». Vous pouvez également y accéder directement via <https://cimetiere.gescime.com/bras-sur-meuse-cimetiere-55104>.

**Dominique ANCIAUX**

## Travaux de voirie

La compétence « Voirie » ayant été transférée à la CAGV, les travaux sur notre territoire sont demandés par la commune mais sont menés et financés par la Communauté d'Agglomération. Les élus du Grand Verdun ont effectué un tour d'horizon sur place avec le maire Stéphane Grzymilas en mars, avant le démarrage de plusieurs chantiers au sein du village.

### Lotissement « les pergolas »

Sont prévus l'enfouissement des réseaux, l'implantation d'un point lumineux écologique et la remise en état des trottoirs et de leurs bordures. Une réunion d'information des habitants concernés précédera le début des travaux dans le courant du printemps.

### Sécurisation de la traversée du village

Notre village est traversé par la RD 964 qui isole les zones de loisirs et scolaire d'une partie importante des habitations. Le passage de poids lourds et de véhicules légers y est intensif. Les enfants et les adolescents sont nombreux à la traverser.

C'est pourquoi la mairie a demandé depuis longtemps sa sécurisation.

Tout nouvel aménagement est préalablement soumis à l'accord de l'Agence Départementale de l'Aménagement (ADA). Pour commencer, est programmée la rénovation des deux premiers passages piétons en entrant dans Bras depuis Verdun. Ce sont ceux qui conduisent le plus directement à la zone de l'école, entre la rue Ferdinand Henry et la rue de la Fontaine St Maurice.

Sont prévus : un élargissement des passages piétons et leur signalisation par des leds au sol, une zone de limitation de vitesse à 30km/h à leur approche, une réduction des îlots centraux et une mise à jour de la signalisation.

### Maternelle Arc en Ciel

Pour lutter contre le stationnement aux abords de l'école maternelle, des gabions alternant avec de gros pots de fleurs seront positionnés pour sécuriser la zone après le retrait des empiètements existants.

### Autres aménagements

Sont également prévus entre autres : la pose d'un revêtement perméable pour faciliter le stationnements des usagers de la MFR rue Paquin et la sécurisation de l'angle de la boulangerie par des plots et un passage piéton à l'entrée de la rue Jean Grillon.

**Yann FORGET**

## Des chocolats pour les petits



En raison de l'aggravation de la situation sanitaire, la Préfecture n'a pas autorisé la commission Jeunesse de la commune à organiser la chasse aux œufs du lundi de Pâques. Mais l'équipe du CMJ souhaitait apporter une touche de gourmandise aux petites Brasiéliennes et Brasiéliens né(e)s entre avril 2013 et avril 2019.

Bravant le froid printanier, bénévoles et élus ont effectué une distribution à leurs domiciles le lundi 5 avril au matin dans le respect des gestes barrière, pour le plus grand plaisir des enfants.

# Le Pays de Verdun se mobilise pendant la crise

Le Pays de Verdun, présidé par Julien Didry, fédère sept communautés de communes avec pour objectif d'accompagner tous les acteurs du Nord Meusien dans la transition, qu'elle soit énergétique, digitale etc. Dans le cadre de ses missions, le Pays de Verdun s'est mobilisé au travers de différentes actions depuis le début de l'épidémie.

## Parce que le consommateur change de comportement, le commerce doit se réinventer !

On assiste depuis quelques années à un changement des habitudes de consommation qui sont une des raisons pour lesquelles le tissu commercial se fragilise, en particulier dans les centres villes. En réponse à cette tendance, le Pays de Verdun propose « Côté Meuse », une démarche d'accompagnement des commerçants dans la transition digitale.

Lancée en 2018, la plateforme numérique [www.cote-meuse.fr](http://www.cote-meuse.fr) rassemble les enseignes locales pour leur offrir de la visibilité. Elle a pour but de favoriser le commerce de proximité, de redynamiser la vie économique du territoire et donc de faire connaître l'offre existante.

La crise sanitaire est un accélérateur de changement. Les commerces qui n'avaient pas encore saisi l'opportunité que représente le numérique ont pu, dès le premier confinement, profiter de cet outil gratuit. Ils ont pu continuer leur activité en favorisant le click & collect et la livraison, même par le commerçant. Ils sont accompagnés et formés à chaque étape par le Pays de Verdun avec l'appui de l'association Le Numéripôle.

## Et les restaurateurs ?

Avec la fermeture prolongée, les restaurateurs s'adaptent et se lancent pour la plupart dans la vente à emporter ou la livraison. Pour aider le plus grand nombre, le Pays de Verdun s'est proposé de déployer un outil numérique qui facilite la gestion des commandes et s'inscrit totalement dans la démarche « Côté Meuse ».

Notre choix s'est porté sur l'application « Resto du coin », conçue par une jeune start-up française. Elle propose une

solution simple, locale et équitable à tous les restaurateurs et à juste prix. Quel que soit le montant de votre commande, le système coûte 1 € au restaurateur sur votre addition. Pour ne pas répercuter cette charge au client, le Pays de Verdun finance cette commission pendant la période de fermeture des restaurants.

Quelques minutes suffisent pour inscrire son établissement et mettre en ligne son offre, ses plats du jour ou sa carte. Au besoin, le Pays de Verdun, toujours soutenu par Le Numéripôle, accompagne les restaurateurs dans la prise en main de l'application. Pour le consommateur, il suffit de parcourir les restos du coin qui s'affichent par ordre de proximité et de passer commande. Les restaurateurs qui souhaitent rejoindre « Côté Meuse » et/ou « Resto du coin » peuvent contacter Lorraine Caillas au 03 72 61 05 86 ou via [contact@cote-meuse.com](mailto:contact@cote-meuse.com).

## Enorah, le service public de la rénovation énergétique sur le nord meusien

Par où commencer ? Quels travaux dois-je faire ? A quelles aides financières ai-je droit ? Qui contacter ? Il est toujours bon d'être conseillé et accompagné pour s'attaquer à la rénovation de son logement. Si en plus le service est gratuit, neutre, indépendant et proche de chez vous, alors pourquoi s'en passer ! Notre conseiller est justement là pour vous aider à définir votre projet de travaux, évaluer le contenu d'un devis, trouver les aides financières potentielles... et répondre à toutes vos questions. Contactez sans hésiter Vincent Jeandemange au 03 72 61 05 86 ou via [habitat@pays-de-verdun.fr](mailto:habitat@pays-de-verdun.fr)

Lorraine CAILLAS

# Zoom sur la bibliothèque Edmonde Charles-Roux

*Une équipe de huit bénévoles et une permanence organisée.*

Agréable, colorée et rénovée en 2017, la bibliothèque de Bras-sur-Meuse dispose d'un espace convivial et chaleureux de soixante-dix mètres carré. Vous y découvrirez un grand choix de documents, albums, BD (jeunesse et adultes), romans dont un certain nombre en gros caractères, documentaires, CD et jeux de société. Afin d'apporter un service professionnel, les bénévoles suivent des formations organisées par la bibliothèque départementale. Ils vous accueilleront de 17h à 18h30 le lundi, 17h30 à 19h le mercredi et 14h à 15h30 le samedi.

Toutes les précautions sanitaires d'usage sont strictement appliquées : masques, gel disponible à l'entrée du couloir et de la salle de bibliothèque. Les livres ne sont pas manipulés à leur retour mais déposés directement en carton puis placés en quarantaine avant leur remise en rayon.

L'inscription est gratuite pour les Brasiens et les habitants des communes environnantes.

La Grande Section de l'école maternelle bénéficie, une fois par mois, de nos services avec des emprunts et animations toute l'année. Dès que la situation le permettra, les activités reprendront : lecture de contes, ateliers selon les saisons, raconte-tapis et théâtre japonais.

Les achats de livres se font au printemps et en septembre à la rentrée littéraire. La bibliothèque dispose aujourd'hui de plus de quatre mille documents, dont cent soixante sept acquis en 2020. Malgré la situation, mille neuf cent quatre vingt neuf prêts de documents ont été effectués en 2020 (livres, BD, CD, jeux de société).

Vous avez une demande particulière ? Vous avez la possibilité de réserver auprès des bénévoles. Selon les disponibilités de la bibliothèque départementale de Bar-le-Duc, le document sera livré par la sacoche. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées afin d'être informés dès l'arrivée de votre réservation.

Et sur Internet : une fois la carte d'adhérent créée, vous pouvez consulter le site : <https://camelia55.meuse.fr>, qui dispose de nombreuses ressources numériques gratuites : jeux vidéo, films, livres, presse, cours en ligne.

Suivez nous sur les réseaux sociaux : [facebook.com/Edmonde Charles Roux](https://www.facebook.com/EdmondeCharlesRoux).

Amanda et Bernadette

# Réfection du pont CD115 entre Charny et Bras

*Au terme d'une circulation alternée qui aura duré plus d'un an, les travaux du pont CD 115 entre Charny et Bras sont prévus cet été de juin à septembre. Ils permettront l'élargissement des trottoirs de chaque côté de la voie, aboutissement d'une demande de longue date de nos deux communes pour sécuriser le passage des piétons et notamment des scolaires qui l'empruntent quotidiennement.*



Le 26 mai 2020, les techniciens de l'Agence Départementale d'Aménagement de Verdun, alertés par un administré, ont constaté la dégradation d'un parapet du pont reliant Charny à Bras, probablement consécutive au croisement de deux poids lourds, et à l'empiétement de l'un d'eux sur le trottoir. Une circulation alternative a été mise en place aussitôt, dans l'attente des mesures pour contrôler le risque d'affaissement et étudier les travaux à réaliser.

## Premier bilan

L'examen technique approfondi n'a pas suscité d'inquiétude sur la partie structurelle du pont. Seuls les encorbellements posent problème.

La circulation sur le pont supporte des poids croissants. Les nombreux camions de bois qui transitent sur le CD 115 ont une charge de quarante quatre tonnes et il n'est pas impossible qu'ils se croisent, occasionnant une surcharge importante. C'est pourquoi la circulation des poids lourds de plus de dix-neuf tonnes a été interdite à compter du 13 juillet 2020, jusqu'aux travaux de dépose du tronçon de parapet endommagé.

## La dépose

Cette première intervention, en octobre dernier, a mis en évidence la faible épaisseur de la dalle d'encastrement du parapet sur l'ouvrage et son armature très faible, constituant dès l'origine du pont un point de grande fragilité de cette zone de liaison.

Avec le temps, les concentrations

d'humidité et la corrosion ont fragilisé cette jonction et le peu d'armature en place, jusqu'à provoquer sa rupture. Les signes avant-coureurs d'un même basculement sur l'ensemble des parapets dans le futur impliquent la réalisation de travaux de réfection de l'étanchéité sur la totalité du tablier (structure porteuse) et des travaux de réfection sur la partie intérieure des voûtes.



Au pied d'une pile du pont, des cavités et érosions produites par le courant de la Meuse sont perceptibles. Elles ne semblent pas évolutives mais un confortement de ces massifs sera également effectué pour pallier leur dégradation future.

## Les travaux définitifs

Les travaux seront effectués entre juin et septembre. Ils occasionneront une interruption totale de la circulation routière et vraisemblablement piétonne. Si cette période ne pénalisera pas les scolaires, elle risque malheureusement d'avoir un impact sur les échanges entre les camping caristes voisins et les commerces de Bras de même que sur les agriculteurs de la rive gauche souhaitant rejoindre la coopérative agricole.

Les travaux consistent en la dépose des encorbellements et des garde-corps, le décaissement de la chaussée puis la mise en place d'éléments préfabriqués qui reconstitueront le tablier et les encorbellements.

Des opérations de remise en état de l'ensemble de l'ouvrage seront également entreprises pour redonner à la structure son intégralité.

Les communes de Bras et Charny en ont profité pour demander un élargissement des trottoirs de chaque côté du pont à un mètre quarante, pour améliorer les déplacements doux (piétons et cyclistes). La largeur de la bande de roulement restera identique. Le projet de l'ADA ne prévoyait cette largeur que d'un côté, contre soixante dix centimètres de l'autre. Le surcoût occasionné sera entièrement pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

**Dominique ANCIAUX**

## Un peu d'histoire

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il fallait utiliser un bac pour passer la Meuse entre Bras et Charny.

Une passerelle américaine en bois à une voie est construite en 1881. Rapidement insuffisante en raison de l'arrivée du chemin de fer, le conseil général décida en 1899 la construction d'un pont en maçonnerie de cinq arches avec chaussée à deux voies.



Détruit durant la première guerre mondiale, le pont fut reconstruit sur le même modèle. Après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, l'Armée Française le fit sauter en juin 1940 lors de l'avance allemande.

## Le pont actuel

Sa reconstruction, à cinq arches comme le précédent, ne fut entreprise qu'en 1949. Cet ouvrage important pour l'économie et l'activité de la région fut inauguré le 9 juillet 1950.

Directeur de la publication : Stéphane GRZYMLAS  
Déléguée à la communication : Dominique ANCIAUX

Ont participé à la rédaction : Dominique ANCIAUX, Lorraine CAILLAS, Yann FORGET, Stéphane GRZYMLAS, Bernadette HARACZAJ, Amanda ROBINET.